

Copie certifiée conforme à l'original
J. Garcia

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12/			Exercice N-1 31/12/2021 12/		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	4 120		4 120	3 137		984	31.36
Production vendue de biens							
Production vendue de services	54 852		54 852	44 397		10 455	23.55
Chiffre d'affaires NET	58 973		58 973	47 534		11 438	24.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			7	10		3	31.78
Total des Produits d'exploitation (I)			58 979	47 544		11 435	24.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 143	2 377		766	32.24
Variation de stock (marchandises)			113	221		107	48.73
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 838	7 378		1 540	20.87
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			839	826		1 665	201.52
Autres achats et charges externes *			12 624	9 211		3 413	37.05
Impôts, taxes et versements assimilés			1 410	1 581		171	10.81
Salaires et traitements			30 408	23 040		7 368	31.98
Charges sociales			2 090	2 612		522	19.99
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1	232		231	99.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10	2		8	318.44
Total des Charges d'exploitation (II)			54 572	47 040		7 532	16.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 407	504		3 903	774.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 407		504	3 903	774.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		193			193	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		193			193	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		193			193	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		58 979		47 544	11 435	24.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		54 765		47 040	7 725	16.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 214		504	3 710	736.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Copie certifiée conforme à l'original
Page 13
J. Garcia

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	4 120		4 120	3 137		984	31.36
Production vendue de biens							
Production vendue de services	54 852		54 852	44 397		10 455	23.55
Chiffre d'affaires NET	58 973		58 973	47 534		11 438	24.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			7	10		3	31.78
Total des Produits d'exploitation (I)			58 979	47 544		11 435	24.05
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			3 143	2 377		766	32.24
Variation de stock (marchandises)			113	221		107	48.73
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 838	7 378		1 540	20.87
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			839	826		1 665	201.52
Autres achats et charges externes *			12 624	9 211		3 413	37.05
Impôts, taxes et versements assimilés			1 410	1 581		171	10.81
Salaires et traitements			30 408	23 040		7 368	31.98
Charges sociales			2 090	2 612		522	19.99
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1	232		231	99.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10	2		8	318.44
Total des Charges d'exploitation (II)			54 572	47 040		7 532	16.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 407	504		3 903	774.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		4 407		504	3 903	774.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		193			193	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		193			193	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		193			193	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		58 979		47 544	11 435	24.05
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		54 765		47 040	7 725	16.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		4 214		504	3 710	736.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	26 050		26 050	26 050		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 950	7 950		194	194	100.00
	Autres immobilisations corporelles	1 300	1 300				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	35 300	9 250	26 050	26 244	194	0.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 824		1 824	985	839	85.15
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	878		878	765	113	14.78
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	179		179	306	127	41.58
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 088		2 088	3 624	1 535	42.37
	Charges constatées d'avance (3)	289		289	279	10	3.67
	Total III	5 257		5 257	5 958	700	11.76
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		40 557	9 250	31 307	32 202	894	2.78

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	4 136		4 640		504	10.86
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 214		504		3 710	736.13
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 078		3 136		4 214	134.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	25 075		29 937		4 862	16.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	707 2 214		438 2 728		268 515	61.28 18.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 234		2 234			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	30 229		35 338		5 108	14.46
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	31 307		32 202		894	2.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 229

35 338

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	26 050		26 050	26 050		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	7 950	7 950		194	194	100.00
	Autres immobilisations corporelles	1 300	1 300				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	35 300	9 250	26 050	26 244	194	0.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 824		1 824	985	839	85.15
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	878		878	765	113	14.78
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	179		179	306	127	41.58
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 088		2 088	3 624	1 535	42.37
	Charges constatées d'avance (3)	289		289	279	10	3.67
	Total III	5 257		5 257	5 958	700	11.76
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		40 557	9 250	31 307	32 202	894	2.78

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	4 136		4 640		504	10.86
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 214		504		3 710	736.13
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 078		3 136		4 214	134.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	25 075		29 937		4 862	16.24
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	707 2 214		438 2 728		268 515	61.28 18.86
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 234		2 234			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	30 229		35 338		5 108	14.46
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	31 307		32 202		894	2.78

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

30 229

35 338



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A
SARL au capital de 1 000 euros
Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09
alapointe13008@gmail.com

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 16 mai 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 16 mai

A 13 heures

Les associés de la société A LA POINTE, SARL au capital de 1 000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à Marseille 13008, 92 avenue de Montredon se sont réunis en visioconférence sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par mail avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Mme Sandrine Marielle GARCIA en qualité de gérante.

Sont présents :

- Mme Sandrine Marielle GARCIA, propriétaire de 49 parts sociales
- M. Nicolas GARCIA, propriétaire de 49 parts sociales
- Mme Chantal BOITEUX propriétaire de 2 parts sociales

Soit au total 3 associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et affectation du résultat
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 213-19 du Code de Commerce
- Approbation de ces conventions
- Quitus à la gérance
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que l'inventaire
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- les accusés réception des lettres de convocations
- la feuille de présence

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A
SARL au capital de 1 000 euros
Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09
alapointe13008@gmail.com

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui font apparaître un bénéfice de 4 214 €.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance : Rapport spécial

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui se chiffre à +4 214, de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	+ 4 214 €
Report à nouveau antérieur :	- 4 136 €

Affectation :

Au report à nouveau :	+ 4 214 €
Total report à nouveau	+ 78 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A
SARL au capital de 1 000 euros
Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09
alapointe13008@gmail.com

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mme Sandrine Marielle GARCIA pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A
SARL au capital de 1 000 euros
Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09
alapointe13008@gmail.com

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 16 mai 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 16 mai

A 13 heures

Les associés de la société A LA POINTE, SARL au capital de 1 000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à Marseille 13008, 92 avenue de Montredon se sont réunis en visioconférence sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par mail avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Mme Sandrine Marielle GARCIA en qualité de gérante.

Sont présents :

- Mme Sandrine Marielle GARCIA, propriétaire de 49 parts sociales
- M. Nicolas GARCIA, propriétaire de 49 parts sociales
- Mme Chantal BOITEUX propriétaire de 2 parts sociales

Soit au total 3 associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et affectation du résultat
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 213-19 du Code de Commerce
- Approbation de ces conventions
- Quitus à la gérance
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que l'inventaire
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- les accusés réception des lettres de convocations
- la feuille de présence

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A
SARL au capital de 1 000 euros
Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09
alapointe13008@gmail.com

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui font apparaître un bénéfice de 4 214 €.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance : Rapport spécial

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui se chiffre à +4 214, de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	+ 4 214 €
Report à nouveau antérieur :	- 4 136 €

Affectation :

Au report à nouveau :	+ 4 214 €
Total report à nouveau	+ 78 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A

SARL au capital de 1 000 euros

Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09

alapointe13008@gmail.com

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mme Sandrine Marielle GARCIA pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A
SARL au capital de 1 000 euros
Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09
alapointe13008@gmail.com

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 16 mai 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 16 mai

A 13 heures

Les associés de la société A LA POINTE, SARL au capital de 1 000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à Marseille 13008, 92 avenue de Montredon se sont réunis en visioconférence sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par mail avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Mme Sandrine Marielle GARCIA en qualité de gérante.

Sont présents :

- Mme Sandrine Marielle GARCIA, propriétaire de 49 parts sociales
- M. Nicolas GARCIA, propriétaire de 49 parts sociales
- Mme Chantal BOITEUX propriétaire de 2 parts sociales

Soit au total 3 associés présents ou représentés, totalisant 100 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et affectation du résultat
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 213-19 du Code de Commerce
- Approbation de ces conventions
- Quitus à la gérance
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que l'inventaire
- le rapport de la gérance
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- les accusés réception des lettres de convocations
- la feuille de présence

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.



Coiffure Mixte Barbier

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A
SARL au capital de 1 000 euros
Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09
alapointe13008@gmail.com

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui font apparaître un bénéfice de 4 214 €.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance : Rapport spécial

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui se chiffre à +4 214, de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	+ 4 214 €
Report à nouveau antérieur :	- 4 136 €

Affectation :

Au report à nouveau :	+ 4 214 €
Total report à nouveau	+ 78 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Coiffure Mixte Barbier**

SIREN 815 310 180 00022 – APE 9602A

SARL au capital de 1 000 euros

Immatriculée au RCS Marseille

92 avenue de Montredon

13008 MARSEILLE

Tel 04 91 73 90 09

alapointe13008@gmail.com

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Mme Sandrine Marielle GARCIA pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

S. Garcia